

BONNES PRATIQUES DU CABINET DENTAIRE

Je soussigné(e) Mr / Mme

Né(e) le

Demeurant

Avoir pris connaissance des bonnes pratiques du cabinet dentaire du Dr GARDIEN Kevin ci-dessous. Les présentes précisions visent à m'informer en amont sur les modalités et conditions de prise en charge au sein du cabinet. Le cabinet ne pourra être tenu responsable d'éventuels malentendus ou désagréments résultant de la non prise en compte de ces informations.

Chère patiente, cher patient

Afin d'assurer une prise en charge optimale, nous vous remercions de prendre connaissance des bonnes pratiques du cabinet dentaire:

Le bilan bucco dentaire est un examen de diagnostic clinique, complété par des radiographies rétro-alvéolaires et une radiographie panoramique. Parfois un scanner 3D (Cone Beam), des photographies cliniques et la numérisation des arcades dentaires sont nécessaires pour affiner le diagnostic. Ce recueil d'informations permet d'établir un projet de réhabilitation globale, personnalisé selon vos besoins fonctionnels, esthétiques et médicaux. Il n'y a pas de soins comme par exemple détartrage, réparation dent cassée, ... (sauf cas très exceptionnel) ni de prise en charge d'urgence lors du bilan bucco dentaire. Des créneaux horaires sont prévus à cet effet.

La prise de RDV pour une urgence dentaire se fait uniquement par téléphone 04.90.25.13.79 et non par l'intermédiaire de Doctolib. Lors de la prise en charge d'une urgence (c'est-à-dire toute situation bucco-dentaire nécessitant une prise en charge rapide pour soulager une douleur intense, traiter une infection, arrêter un saignement ou prévenir des complications graves) seul le traitement d'urgence sera effectué, c'est à dire le traitement minimum en temps pour gérer l'urgence (cela peut se limiter à une simple prescription). Par la suite, un nouveau RDV sera proposé pour effectuer un bilan bucco dentaire qui inclura le traitement définitif de l'urgence.

Pour permettre une prise en charge et des soins adaptés, merci de compléter le questionnaire médical et le droit à l'image. Ils sont personnels et confidentiels. Merci de les partager via doctolib ou de les apporter le jour du RDV. Toute modification doit être impérativement signalée (exemple: nouveau médicament).



Tous les devis, entente financière, consentement éclairés sont à rendre signé avec la mention “lu et approuvé”.

Une part des honoraires peut ne pas être prise en charge par la sécurité sociale et/ou mutuelle du patient lors d'une première rencontre, d'un rendez-vous de contrôle, d'une urgence, d'un soin, ... Le montant maximum de cette part est de 70 euros. Au-delà, un devis vous sera remis. Le cabinet dentaire supporte d'importants frais pour son fonctionnement : technologie de pointe, matériaux de qualité, consommables, locaux, personnel, obligations réglementaires et impôts ... afin de proposer des soins conformes aux règles de l'art et aux avancées de la science, en garantissant qualité, sécurité et confort pour le patient.

Si vous ne pouvez pas venir à votre RDV, nous vous remercions d'annuler votre RDV au moins 48 heures à l'avance. Cela permettra à un des nombreux patients en liste d'attente d'en profiter. Plus aucun RDV ne sera accordé en cas d'absence et/ou non annulation 48 heures avant l'heure du RDV, de nombreux rappels sont fait via doctolib et le secrétariat afin de pallier ce manquement.

Dr GARDIEN Kevin

A Le/...../.....

Signature précédée de la mention “lu et approuvé” du patient sur chaque page du document :